FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

BUREAU DE LA LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE DE RUGBY

Jeudi 29 août 2024

Procès-verbal

Lieu : Siège social, Villeneuve d'Ascq,
Heure : 17h30

Membres présents : ABRAHAM Thomas, CARREZ Sébastien, CODRON Claude, FINET Jean-Pierre, GRADEL Olivier.
Membres excusés : ALLUIN Frédéric, DUBAR Bertrand, EZELIN Perrine, MERESSE Estelle.
Membres absents : Néant.
Invités : HABERSTICH Perrine.

La réunion est ouverte à 17h30 par le Président.

Ordre du jour :

- Atterrissage financier prévisionnel,
- Club en difficulté financière
- Accueil match universitaire France/Angleterre,
- Convention Impact Oval,
- Cross seven féminin,
- Questions diverses.

I) Atterrissage financier prévisionnel

Perrine Haberstich et le cabinet comptable STC ont avancé sur l'atterrissage financier. La bascule des comptes FFR et les dotations aux amortissements ont été passées. Les comptes seront finalisés au rendez-vous du mardi 3 septembre 2024. L'atterrissage prévisionnel au 30

juin 2024 fait apparaître un résultat positif de 32.000€, avant imputation du reliquat des frais d'arbitrage aux clubs.

Sur ce point, le Bureau convient à l'unanimité de facturer aux clubs l'intégralité de ce qu'ont coûté les frais d'arbitrage, pour éviter de créer un précédent. Il n'y aura donc pas de prise en charge de la Ligue. S'il y a des réclamations, celles-ci seront entendues par le Bureau.

II) Club en difficulté financière

Le président du club de Noyon a fait un courrier à Claude Codron. Il fait état de difficultés financières car la commune de Noyon ne versera pas la subvention allouée au club, du fait d'un état de cessation des paiements. Le club de Noyon est un club historique qui n'a jamais demandé d'aide auparavant. Ils sont force de proposition afin de sortir de cette situation compliquée.

Le Bureau est donc favorable à leur apporter de l'aide. Avant de leur accorder un allègement de leurs obligations financières envers la Ligue, Claude Codron et Jean-Pierre Finet vont rencontrer le Président de Noyon ainsi que la commune.

III) Accueil match universitaire France/Angleterre

Un match universitaire France/Angleterre aura lieu en France en mai 2025. Cet événement a été proposé à la Ligue par le biais de Jean-Christophe Bigo, avec un droit d'entrée pour la FFSU de 20.000€.

Depuis la dernière réunion de Bureau, le sujet n'a pas réellement avancé. Sébastien Carrez propose de s'entretenir avec la FFSU pour négocier le droit d'entrée. Compte tenu de la deadline à respecter, il faut avancer rapidement sur le sujet. Un rendez-vous est également programmé avec la MEL.

IV) Convention Impact Oval

Frédéric Beaumont a transmis la convention Impact Oval 2024/2025. Perrine Haberstich a proposé une autre convention. Frédéric interviendra ce lundi 2 septembre au Comité directeur pour repréciser les missions d'Impact Oval et le cadre des relations entre la Ligue et l'association.

A l'issue de cette présentation, une réunion sera organisée si une clarification est nécessaire. Le cas échéant, Perrine et Frédéric négocieront la convention.

V) Cross seven féminin

Le lancement de la saison aura lieu le 15/09 pour les Séniores, et sur deux journées les 14/09 et 28/09 pour les -18 ans. S'agissant de journées « Ligue », Bertrand Dubar demande à ce que nous puissions prendre en charge une collation.
Le Bureau accepte cette demande à hauteur de 5€/participante. Jean-Pierre Finet se renseigne également sur la possibilité de distribuer des goodies.

VI) Questions diverses

Claude Codron annonce la venue de Florian Grill sur différentes dates au mois de septembre sur les villes de Villeneuve d'Ascq, Amiens et Dunkerque.

Jean-Pierre Finet demande l'autorisation du Bureau afin de faire bénéficier les salariés de tickets restaurant. Ce système prendrait la place de la procédure actuelle de remboursement des frais pour les CTC. Compte tenu du fait que le système doit être mis en place pour tous les salariés, il engendrera un coût supplémentaire pour la structure de 5.000€ environ. Il s'agira en fait de « carte » restaurant rechargée tous les mois au moment de la paie.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le Bureau.

La prochaine réunion de Bureau est fixée au mardi 17 septembre 2024.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée à 19h.
Pour faire valoir ce que de droit,

Olivier Gradel,
Secrétaire général